la SRF
société des réalisatrices
et réalisateurs de films

Festival du film court de Villeurbanne : la SRF demande à la Région Auvergne-Rhône-Alpes de rétablir sa subvention

16 NOVEMBRE 2026

À trois semaines seulement de sa 47e édition, le festival du film court de Villeurbanne a appris en deux lignes lapidaires la suppression totale de sa subvention régionale. Cette coupe brutale s'inscrit dans une longue série d'attaques contre la culture vivante en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les cinéastes de la SRF demandent le rétablissement de cette aide. Ils appellent aussi à une concertation sur la diffusion du court métrage dans la région.

Une coupe de 17 000 euros qui menace le festival

Deux lignes. C'est tout ce qu'il a fallu à la Région pour annoncer au festival la suppression de la subvention du festival du film court de Villeurbanne, à trois semaines de l'événement. 17 000 euros. C'est 0,038 % du budget culture de la Région, mais 20 % du budget du festival. Cette décision brutale met en péril la manifestation, dont la Région était pourtant un partenaire historique.

Après Grenoble et Clermont-Ferrand, une politique du coup de rabot

Villeurbanne n'est pas un cas isolé. De nombreuses structures du spectacle vivant et de la culture (La Manufacture des arts d'Aurillac, le Stud et le Prunier sauvage de Grenoble, le Footsbarn de Hérisson, la Villa Gillet à Lyon, la Comédie à Saint-Etienne, etc.) avaient déjà fait les frais d'une politique qui semble davantage profiter au patrimoine qu'à l'émergence. Côté cinéma, le festival de Grenoble, doyen des festivals de courts métrages, gratuit et fort de 10 000 spectateurs, et celui de Clermont-Ferrand, le plus important festival de courts métrages au monde avec 180 000 spectateurs et professionnels, ont vu leur subvention baisser drastiquement. Certains arbitrages

ont été connus à quelques jours de l’ouverture. Une fois, c’est une anomalie. Trois fois, c’est une politique.

La cohérence de la production régionale

Selon le CNC, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a consacré 550 000 € à la production de courts métrages en 2025. Chaque euro versé impose au moins 1,20 € de dépenses sur le territoire, soit plus de 660 000 € de retombées locales : techniciens embauchés, restauration, hôtellerie.

Mais ces films ne trouvent tout leur sens que s’ils sont vus, et leur diffusion repose en partie sur les festivals. Implanté depuis plus de quarante ans, partenaire de la Bourse des festivals du CNC, le festival de Villeurbanne est un jalon pour les cinéastes émergents. Il permet aux habitants de la région de découvrir les talents d’Auvergne-Rhône-Alpes et ceux venus d’ailleurs.

Le festival avait pourtant fait ce qu’on attend aujourd’hui d’une structure culturelle. Il s’est associé à la Fête du clip et à Que du feu, et a ouvert de nouvelles sélections au clip, aux films autoproduits et aux films d’école. Il a misé sur l’avenir. La Région lui a répondu en deux lignes.

Les demandes de la SRF

Les cinéastes de la SRF demandent au président et à la vice-présidente de la Région :

- **de rétablir** la subvention du festival du film court de Villeurbanne ;
- **d’engager**, avec les festivals et les professionnels du court métrage, une concertation sur la diffusion des films courts, pour que les arbitrages régionaux soient connus à temps et inscrits dans des engagements pluriannuels.
- **de développer** une réelle politique en faveur de la production et de la diffusion des courts métrages, car c’est le pôle recherche et développement du cinéma : c’est là que se développe l’avenir de notre secteur. Rappelons - s’il est besoin - que celui-ci est un actif stratégique majeur de notre souveraineté culturelle. Et que le cinéma français est une filière d’excellence et qu’il se situe au 3e rang mondial.

La SRF se tient à la disposition de la Région pour engager ce dialogue.